

Vendredi 26 avril 2019

08h30 à 10h30

Rencontres «Construisons bois»



Cette rencontre vous est proposée dans le cadre des actions **FIBOIS NOUVELLE-AQUITAINE** et co-organisée par votre antenne locale : **l'Interpro Forêt Bois 64 et la CCI Pau Béarn**

Thème : Comprendre les enjeux de la nouvelle Réglementation Environnementale (RE 2020)

à la CCI Pau Béarn, 21 rue Louis Barthou à Pau

Fabricants de produits de construction à base de bois, acteurs de la première ou seconde transformation, charpentiers, architectes ou bureaux d'études : **l'analyse du cycle de vie (ACV) va faire évoluer votre activité, venez comprendre comment.**

Tous les produits rentrant dans un projet vont devoir être couverts par une **Fiche Déclarative Environnementale et Sanitaire (FDES)**. L'expérimentation « E+ C- » donne un premier aperçu des résultats et du travail qu'il reste à faire pour prouver que le bois a un impact carbone plus faible que les autres matériaux.

Chaque acteur de la filière doit se mobiliser pour que les produits bois sortent gagnant de cette nouvelle réglementation. **La Région Nouvelle-Aquitaine lance un appel à candidatures pour l'élaboration des FDES collectivement. Venez découvrir cette opportunité d'accompagnement.**

Des impacts économiques découleront de ce virage : la filière bois doit en profiter !

PROGRAMME :

Thomas PEVERELLI, responsable du pôle bâtiment et vérificateur FDES, société EVEA

La nouvelle Réglementation environnementale

Contexte réglementaire et normatif des FDES :

- De quoi s'agit-il ?
- Comment les produire et à quel coût ?
- Comment sont-elles utilisées ?

Comment les exploiter en interne :

- Base de l'éco-conception
- ACV bâtiment : cas d'étude
- Poids des étapes du cycle de vie dans l'impact environnemental
- Développement d'indicateurs relatifs à l'économie circulaire

Christophe ROBIN, responsable service éco-conception & économie circulaire, CCI des Landes

Retours d'expériences

